



*Confédération paysanne*

Syndicats pour une Agriculture paysanne et la défense de ses travailleur-euses

Communiqué de presse

Bagnolet, le 20 janvier 2025

## **Le gouvernement envoie un nouveau signal négatif aux producteurs et productrices bio**

L'adoption de l'amendement du sénateur Duplomb visant à supprimer l'Agence bio, avec l'aval du gouvernement, est un message contre toutes celles et ceux qui défendent une agriculture qui travaille avec la nature.

Le besoin de soutenir la bio est incontournable au regard de ses aménités pour la société.

Supprimer l'Agence bio serait de surcroît un élément de déstructuration de la filière biologique, alors que la crise du secteur est toujours d'actualité.

Disposer d'un budget dédié pour la bio, d'un suivi statistique fiable, et d'une vision d'ensemble pour le développement de la bio est crucial. Le risque d'internaliser ses missions serait de saucissonner les enjeux par filière et de noyer encore davantage les moyens dédiés à la bio.

Cette possible suppression, décrite comme une idée "pertinente" par la Ministre de l'agriculture, sonne comme un énième reniement pour le développement de la bio. Elle participe des retours en arrière portés par certains responsables syndicaux, des parlementaires et le gouvernement au sujet des défis environnementaux pour l'agriculture : haies, pesticides, qualité de l'eau, planification écologique...

La priorité actuelle des décideurs publics doit être de soutenir l'agriculture biologique pour sortir durablement de la crise. L'Etat devrait ainsi s'employer, par tous les moyens, à respecter et à atteindre les 20% de bio dans la restauration collective, et à mettre en place des politiques publiques réellement favorables à l'accompagnement des paysan·nes bio.

**Contacts :**

- Laurence Marandola, porte-parole nationale
- Sylvie Colas, secrétaire nationale
- Caroline Nugues, chargée de communication